

CALENDRIER. — Samedi 22 décembre : Soleil : Lever, 7 h. 44 ; coucher, 16 h. 59. Lune : Lever, 7 h. 53 ; coucher, 16 h. 59. Aujourd'hui : Saint Fabien. — Demain : Sainte Victoire.
MÉTÉOROLOGIE. — Station de Lille : Observations faites le 21 décembre à 18 h. : Baromètre : 753 mm. 6 ; humide depuis la veille, à 10 h. ; 0 mm. 8 ; Thermomètre : 10 ; 10 ; 10 ; Minima : — 11 ; Maxima : — 8,5 ; Hauteur d'eau tombée par la neige tombée depuis la veille, à 18 h. : 3 mm. 8 ; Direction du vent : Est ; Force : modérée ; Direction des nuages : Sans ; Etat du ciel : Couvert ; Prévisions pour aujourd'hui : Très froid ; brises dédaignées.

JEUX D'ESPRIT pour s'amuser en famille... LE COSAQUE AVISÉ

Un jour, un cosaque surpris par un orage, se mit à implorer Saint Nicolas : —Saint Nicolas, grand Saint Nicolas mon petit père, si tu me préserves de tout danger, je t'offrirai en cierges le produit de la vente du cheval qui me porte.
Le grand Saint Nicolas, flatté d'une offre si généreuse, décala la foudre du cavalier, qui arriva sain et sauf à destination.
Comment le rusé cosaque s'arrange-t-il pour que tout en tenant sa parole, la réalisation de sa promesse lui coûtât le moins cher possible ?
Vous trouverez la réponse plus loin

plus dans le dossier et, ce propos, M. Devaldelle, défenseur de Thibaut, intervient avec énergie.
Il a, lui, la copie de ces notes et il en donne lecture :

« Le casier judiciaire de Lafrance est chargé. Vois, escroqueries, tentative de meurtre, ivresse manifeste, tout y figure. Lafrance, sorti d'une colonie pénitentiaire, a été condamné à un an de prison pour désertion à l'étranger en temps de paix, à 3 ans de travaux publics pour dynamite en prison, avec emprunt d'effets militaires.
« C'est un très mauvais soldat dont l'exemple est des plus mauvais pour tous. Je réclame le commandant d'escadron du 3e Chasseurs d'Afrique. Quatre fois le soldat Lafrance fut traduit devant le Conseil de Guerre.
« Ces renseignements devaient être connus de MM. les Jurés et c'est pourquoi M. Devaldelle, tout en s'excusant de tenir la mémoire d'un homme, tient à les publier.
« Et ces pièces ne sont plus au dossier, précise M. Ruot, procureur de la République, c'est parce qu'elles appartiennent à l'Armée et qu'elles lui ont été restituées après le jugement de Douai.
« L'incident des décrets-lois et les débats se poursuivront. »

Sur la sellette ! Thibaut évoque les événements qui ont précédé le drame, le soir du 24 juillet mais sa mémoire paraît souvent lui faire défaut quand le Président veut qu'il réponde. Pour accuser de tout ce qui a été fait, un plan des rues Chanzy, J. Ferry et J.-J. Rousseau d'Hellemmes est dessiné sur un grand tableau noir.
Y a-t-il préméditation ? Thibaut était-il accompagné lorsqu'il tira sur son camarade ? L'arme dont il s'est servi était du calibre 7,65 et semblerait être un revolver (ce que son amie Alice Tribout ignore, assure-t-il), depuis le temps où il craignait Lafrance.
On fait dire par l'accusé le chemin suivi lorsqu'il dirige la discussion et frappe de la salle Vauban. Il s'en allait à la recherche de son ennemi. La encore, M. le Président Delcourt et les jurés ont l'impression que Thibaut cache la vérité.
« Affolé », il a tiré !
— Quand Lafrance s'est affaissé, vous avez encore tiré — n'est-ce pas, questionne le Président ; vous avez profité de ce qu'il était à terre, pour tirer à nouveau.
— Non Monsieur le Président, je ne pense pas que je n'aie tiré, je n'étais plus en état de savoir, j'étais affolé, j'avais peur car Lafrance me disait toujours que ce qui lui faisait peur de retourner au garage...
— Important déposition de M. le docteur Vielleident, médecin légiste.
Il est 16 h. 30 et dans la froide et vaste salle, le public vient de suivre avec attention ces débats, ces discussions entendues déjà à Douai, quand le Président suspend l'audience.
Dans une pièce voisine, les témoins attendent ; il y a là M. le Dr Vielleident, médecin-légiste à Lille, MM. Eugène Delagie, garde champêtre d'Hellemmes ; Léon Leport, Jules Leclercq, Mmes Louise Bogaert, femme Lecat, Julienne Leguy, M. Fernand Priquet, Mme Elise Tribout, femme Fremaux, Vital Thomas, Adolphe Demerisse, Gaston Demeurisse, Mme Vandamme-Pallex, toutes personnes d'Hellemmes-Lille ; Paul Robert armurier à Paris et Paul Roux, commissaire de police à Lille. Tribout, l'amie de Thibaut, M. Charles Delaire, Mme veuve Barrière ; MM. Marcel Lilla, Descamps, garde champêtre Jean Lesfevre, Maurice Lanoué.
A 17 h. M. le Dr Vielleident qui a pratiqué l'autopsie de Lafrance, fait part aux jurés des constatations qu'il a faites.
Deux balles ont été tirées : l'une horizontalement, l'autre verticalement. L'élément proutien lillois a l'impression très nette qu'il a vu le coup de revolver à être tiré alors que Lafrance était affaissé.
L'un après l'autre, les témoins viennent répondre à St-Omer les dépositions déjà faites à Douai, que nous avons relatées en leur temps et qui hier, à la Cour du Pas-de-Calais n'apportent aucun débat aucun élément nouveau.
Aujourd'hui, deuxième journée du procès ; réquisitoire et plaidoirie.
R. LUSBIEZ.

Important déposition de M. le docteur Vielleident, médecin légiste.
Il est 16 h. 30 et dans la froide et vaste salle, le public vient de suivre avec attention ces débats, ces discussions entendues déjà à Douai, quand le Président suspend l'audience.
Dans une pièce voisine, les témoins attendent ; il y a là M. le Dr Vielleident, médecin-légiste à Lille, MM. Eugène Delagie, garde champêtre d'Hellemmes ; Léon Leport, Jules Leclercq, Mmes Louise Bogaert, femme Lecat, Julienne Leguy, M. Fernand Priquet, Mme Elise Tribout, femme Fremaux, Vital Thomas, Adolphe Demerisse, Gaston Demeurisse, Mme Vandamme-Pallex, toutes personnes d'Hellemmes-Lille ; Paul Robert armurier à Paris et Paul Roux, commissaire de police à Lille. Tribout, l'amie de Thibaut, M. Charles Delaire, Mme veuve Barrière ; MM. Marcel Lilla, Descamps, garde champêtre Jean Lesfevre, Maurice Lanoué.
A 17 h. M. le Dr Vielleident qui a pratiqué l'autopsie de Lafrance, fait part aux jurés des constatations qu'il a faites.
Deux balles ont été tirées : l'une horizontalement, l'autre verticalement. L'élément proutien lillois a l'impression très nette qu'il a vu le coup de revolver à être tiré alors que Lafrance était affaissé.
L'un après l'autre, les témoins viennent répondre à St-Omer les dépositions déjà faites à Douai, que nous avons relatées en leur temps et qui hier, à la Cour du Pas-de-Calais n'apportent aucun débat aucun élément nouveau.
Aujourd'hui, deuxième journée du procès ; réquisitoire et plaidoirie.
R. LUSBIEZ.

# Gelée, neige et tempête

SUITE DE LA PREMIERE PAGE



La place de la Concorde. PARIS, vue sous la neige, prise des Jardins des Tuileries. (Ph. N.Y.).

## Un vapeur en détresse devant l'île Saint-Pol dans l'Océan Indien

Il manquerait de charbon mais nom de vivres

Saint-Malo, 21. — La nouvelle, venue de Washington, signalant que le «Challenger», le «De-Bourbon», ex-«René-Moreux» était en détresse devant l'île Saint-Pol, dans l'Océan Indien, a causé une grande émotion dans la région malouine.
Le navire était parti de Saint-Malo le 26 mai pour la Réunion, où il partit le 12 septembre, après une très pénible traversée, au cours de laquelle le combustible et les vivres firent par trois fois défaut.
La plus grande partie des membres de l'expédition avait, d'ailleurs, abandonné la partie à Djibouti d'où le «René-Moreux» repartit avec un équipage réduit de dix-huit hommes. Le médecin et le radio-télégraphiste, notamment, avaient quitté l'expédition.
Le pénible souvenir des marins bretons qui périrent de faim en 1928 à l'île de l'Épouvante, n'est pas fait pour rassurer sur le sort des nouveaux habitants de Saint-Pol.
Le «René-Moreux» était un vieux navire, ancien remorqueur de l'Etat, transformé en chalutier qui avait fait longtemps le pêche à Terre-Neuve et qui fut durement éprouvé pendant la longue traversée de France à l'Océan Indien.
En réponse au câble qui lui avait adressé hier M. Mandel, M. Cayla, gouverneur de Madagascar, a envoyé un message déclarant que des messages émanant du vapeur «De-Bourbon» et reçus de Tananarive indiquaient que ce navire avait à l'île Saint-Pol manqué de charbon, mais il n'est pas question de pénurie d'autres approvisionnements.
D'ailleurs, le «De-Bourbon» est abondamment pourvu de vivres.

## POUR L'EXPOSITION DU PROGRÈS SOCIAL

# Le mauvais temps a empêché hier, à Roubaix, la pose des premières pierres des pavillons de l'Aisne, de la Meuse, de la Somme et des Vosges



Les personnalités entourant M. MAHEU et J. J. ROUSSEAU devant le Café-Letterie du Parc Barbetz.

On sait que l'Exposition du Progrès Social aura une annexe au Parc Barbetz, à Roubaix. Le Centre Régional. Cette section de l'Exposition entre peu dans le cadre des réalisations et hier, il fut procédé, à Roubaix, à la pose de la première pierre de quatre pavillons départementaux : Aisne, Meuse, Somme et Vosges.

Un vrai dire, le geste symbolique de la pose de première pierre fut plus symbolique encore que de coutume, car il s'effectua... sur le papier, sur le plan d'ensemble de l'Exposition. La raison en est bien simple ; le Parc Barbetz était enseveli sous une épaisse couche de neige et il était matériellement impossible d'y procéder aux cérémonies prévues.
Bravant le froid et la neige, les personnalités et furent pourtant en grand nombre au rendez-vous, et, après un examen rendu sommaire sur les lieux, le groupe se rendit à la mairie de Roubaix.

Nous avons noté la présence de MM. Lebas, député-maire ; Mahieu, sénateur ; Bonneville, conseiller de Préfecture, représentant M. Carles ; Dupuis, préfet ; Barbier, sénateur ; Guillemin-Leroy, Boucher, députés des Vosges ; Planasse, sous-préfet de Saint-Quentin ; Croquet et Larzhar, du Conseil général de l'Aisne ; Dupont, de l'Aisne, secrétaire général de l'Association des Maires du Nord et de l'Est ; Martin, inspecteur départemental d'hygiène de l'Aisne ; Haret, sénateur ; Basset, député ; Beaugrand, secrétaire général ; Docteur Mans, inspecteur départemental d'hygiène et Lemaitre, conseiller général de la Somme ; Loiseux de Boulay, président du Conseil général de la Meuse ; Masson, président du Tribunal de commerce de Lille ; Roubaix, président de la Section Centre Régional, Verberghet et Vanlerpe, adjoints.
Broders, délégué général à la promotion de comités de Lille ; Roubaix, pagane, assistant aux cérémonies.
Après que le geste symbolique eut été effectué par MM. Lamarte, Dupuis, Lemaitre et Loiseux de Boulay, pour leurs départements respectifs, M. LEBAS soul-

haita la bienvenue à ses hôtes, dans la grande salle Pierre de Roubaix, il dit combien Roubaix était fière d'offrir son « Beau Jardin » et pour y faire un projet de réalisation de l'Exposition, qui se tiendra dans la capitale des Flandres et formera des vœux pour le succès de l'Exposition et la renaissance économique de notre pays.
Après lui, M. AGACHE, urbaniste en chef du Centre Régional, exposa à son auditoire les grandes lignes de ce que serait l'Exposition. Il déclara sa confiance par des explications sur plans et sur les maquettes, puis, tour à tour, MM. Leurent et Guidez, pour l'Aisne ; Delagie pour la Meuse ; Manneval pour la Somme, et H. Guillemin pour les Vosges, vinrent dire comment ils avaient conçu les pavillons de leur département respectif et ce qu'on y verrait.
Un banquet réunit alors les personnalités déjà citées. Au dessert, des toasts furent portés : MM. DUPUIS, préfet de Vosges ; BEAUGRAND, secrétaire général de la Somme, et PLANACASSAGNE, sous-préfet de Saint-Quentin, remercièrent de l'accueil, qui leur avait été fait et s'engagèrent à œuvrer pour le succès de l'entreprise ; M. MAHEU, dégagea le sens de la manifestation de l'Exposition qui témoignera du relèvement de leurs ruines des Régions du Nord et de l'Est, ainsi que de leurs activités multiples.

## Eugène Thibaut, d'Hellemmes, devant les Assises du Pas-de-Calais

SUITE DE LA PREMIERE PAGE



Une attitude de M. le Docteur VIELLEIDENT pendant sa très importante déposition ; on voit à droite de notre photo, M. le Président DELCOURT et derrière le docteur, sur le tableau noir, le schéma des lieux du drame. (Ph. Révelli)

Le drame d'Hellemmes
Il écoute attentivement l'acte d'accusation et cette lecture qu'il entend pour la seconde fois ne l'émotionne pas. Il a 34 ans et était autrefois chauffeur d'automobile ; puis chômeur. Il avait un ami, Fernand Lafrance, et les relations entre les deux hommes se sont arrêtées le jour où Lafrance adhéra au Parti Social Français. Lui, Thibaut, était communiste et son action au parti, à Hellemmes, en tant que secrétaire du Secours Rouge International, lui avait donné dans ce centre industriel une certaine popularité.
Le 24 juillet 1937, alors qu'une manifestation se déroulait à la Vauban, à Hellemmes-Lille, Thibaut et son ami, Alice Tribout, quittaient leur domicile de la rue Cité Chanzy, avec l'intention d'aller passer la soirée à la fête. Une première altercation, avec échange de coups, se déroula à la porte de la salle entre Thibaut et Lafrance.
Peu après, vers 22 h., au carrefour

## Le secrétaire général de l'U. D. de la C. G. T., à Grenoble est tué pendant son sommeil par son fils adoptif

Des discussions éclataient fréquemment entre eux et le meurtrier aurait agi par vengeance

Grenoble, 21. — Le secrétaire général de l'Union départementale de la C.G.T. M. Georges Sandra, a été tué, la nuit dernière, par son fils adoptif, âgé de vingt-cinq ans.
Assez souvent, des discussions éclataient entre le père et le fils. Une discussion plus violente avait eu lieu, hier soir, au cours du dîner, mais vers 9 h., il alla se coucher. Cependant, le fils méditait une vengeance. Il alla prendre à la cave son fusil de chasse, l'arma d'une carabouche et, vers 11 h., pénétra silencieusement dans la chambre de ses parents. Il braqua l'arme vers la nuque de son père et tira.
M. Sandra avait été tué sur le coup. Néanmoins, on manda une ambulance et ce sont les employés de l'hôpital qui trouveront le meurtrier, qui s'était enfermé dans sa chambre et l'accompagneront à la police.

Interrogé par le chef de la Sûreté et les magistrats, le jeune homme a donné aucune raison plausible de son acte, disant seulement qu'il bassait son père adoptif et que cela ne pouvait plus durer.
Il a été arrêté.
M. Georges Sandra, la victime, ancien militant du parti communiste, était un chef très actif du mouvement ouvrier dans le département et notamment depuis juin 1936.
Il avait été mêlé à tous les conflits sociaux.

## 18 MILLIONS DE DIAMANTS SONT VOLÉS A BORD DE « L'Élisabethville »

Quatre personnes asphyxiées dans leur chambre près de Lorient
Lorient, 21. — Ce matin, à 8 h., à la caserne de gendarmerie d'Hennebont, près de Lorient, on a découvert dans leur chambre à coucher les gendarmes Bréivet, sa femme et leurs deux enfants âgés de 3 ans et 5 mois, asphyxiés par des émanations d'oxyde de carbone d'un appareil de chauffage.

## Trois autres personnes asphyxiées également en Hollande

Amsterdam, 21. — Le froid intense ayant provoqué l'écoulement d'une conduite de gaz, trois membres d'une même famille habitant le village de Honseledyk ont péri asphyxiés.

## LA 1<sup>re</sup> TRANCHE 1939 de la Loterie Nationale sera émise Mardi et la quatorzième tranche 1938 sera tirée le même jour

Paris, 21. — Le Secrétaire Général de la Loterie Nationale annonce que l'émission de la tranche des Arts Mémoires, 1<sup>re</sup> tranche 1939, s'ouvrira le mardi 27 décembre courant. Cette tranche, identique à la 15<sup>e</sup> tranche de la Loterie Nationale de 1938, est limitée, comme elle, à 1.000.000 billets et comportera 198.688 lots.
Le Secrétaire rappelle, d'autre part, que le tirage de la tranche de Noël, 14<sup>e</sup> tranche de 1938, sera assuré mardi 27 décembre, à 21 h., dans la salle du Théâtre Municipal de Strasbourg.

## L'ACCORD NAVAL ANGLO-SCANDINAVE A ÉTÉ SIGNÉ HIER

Londres, 21. — L'accord naval anglo-scandinave a été signé ce matin au Foreign Office.

## LE SÉNAT BELGE A VOTÉ 600 MILLIONS POUR LA DÉFENSE CONTRE LES ATTAQUES AÉRIENNES

Bucarest 21. — On confirme officiellement que 130 membres de la Garde de fer s'interne au camp de Vaslui ont été remis en liberté.
Bucarest 21. — On confirme officiellement que 130 membres de la Garde de fer s'interne au camp de Vaslui ont été remis en liberté ; ils seront sévèrement punis s'ils continuent à leur promesse de s'abstenir de toute activité politique.

## DÉDÉ ET DOUDOU LES Jumeaux FACÉTIQUES



La neige a commencé de tomber sur notre région dans la soirée de mardi. Quand nos villes et nos villages se sont réveillés hier matin, tout était blanc. Seul, le ciel était gris.

La neige a fait monter la température de quelques degrés. Mais l'humidité qu'elle apporte vaut-elle mieux qu'un peu plus de froid ? On peut être affirmatif seulement pour ceux qui, vêtus chaudement, chaussés solidement, nourris suffisamment, peuvent affronter les rigueurs de l'hiver. Mais les malheureux ? Les « sans-le-souci », les ouvriers, les employés écartés de la production ne peuvent chauter le local où vivent leurs enfants, leurs vieux parents, leur femme et eux-mêmes, ni les alimenter comme il le faudrait quand il fait si froid. Quant à ceux qui ont pour logis un coin de porte...
Si le froid, la neige pouvaient nous rapprocher de leurs premières victimes !

Par suite du manque de wagons des ouvriers des mines de Lens doivent chômer
Le froid et la neige ont jeté une certaine perturbation dans le trafic ferroviaire. De ce fait, des wagons vides en retour font actuellement défaut aux mines de Lens, et l'évacuation du charbon ne peut se faire régulièrement.
Hier, cinq fosses, les Nos 2, 4, 11, 14 et 15, ont dû chômer.
Aujourd'hui, les ouvriers des fosses 8, 9 et 16 devront à leur tour arrêter le travail.
Il est souhaitable que cette situation ne dure pas longtemps.

On a chômé hier dans les mines d'Anzin
Dans les mines de la compagnie d'Anzin, le froid de ces derniers jours avait gelé les travaux à charbon et la plupart du combustible étant lavé cette opération ne pouvait plus s'effectuer, aussi pour ne pas mettre toute l'extraction au stock, il fut décidé que les puits d'extraction chômeraient mercredi. Les autres services ont fonctionné au ralenti.
Au chemin de fer, tous les trains subsistent d'importants retard du fait du retard dans les correspondances avec les autres lignes à Somain et Perwez et pour certains signallages bloqués à la neige.

Le Crédit municipal de Paris rend aux malheureux leurs couvertures, édérons, etc.
Paris, 21. — Vu la température, le Crédit municipal de Paris vient de décider de rendre aux indigents reconnus leurs couvertures, châles, édérons, etc., sur lesquels un prêt infime a été fait. Les services ont été très appréciés.

Pas de courses à Vincennes, hier
Paris, 21. — La Société du cheval de demi-sang communique : Les commissaires ont décidé d'annuler la réunion d'aujourd'hui à Vincennes.

## EN PROVINCE

A Mâcon, la neige a cessé de tomber. Le froid est toujours aussi vif : — 9° en ville ; — 10° dans la vallée de la Saône, et — 11° dans les monts du Mâconnais et du Beaujolais, où la neige atteint 35 centimètres.
A Bordeaux, le froid continue à sévir. Cette nuit, on a enregistré — 9° dans le centre de la ville et — 11° en banlieue.
A Belfort, la neige cause des retards et se joint à quelques heures dans les services ferroviaires.
A Metz, la température est descendue à — 7°. La neige tombe abondamment.

## A Valenciennes, l'Escaut est gelé



Dans le square que domine WATTEAU, poudre de neige, les ouvriers débarrassent les allées entre deux avenues de neige. (Ph. Révelli)

Il faut remonter loin dans les annales pour trouver l'Escaut entièrement gelé. Depuis deux jours, le fleuve charriait hier quelques glaçons mais la température s'étant adoucie avec la chute de neige, on ne pensait pas qu'il aurait été entièrement pris par les glaces. C'est là, surprise que l'on eut hier matin. Les nombreux mariniens dont les péniches se trouvent sur le canal ont aussitôt pris des dispositions pour éviter que leurs bateaux ne soient détériorés.

La neige tombée en abondance pendant la nuit couvrait, hier matin toute la région. Tenace et épaisse, elle provoqua de nombreuses perturbations notamment dans les transports. Malgré les chasses-neiges et les équipes de déblaiement, les tramways circulèrent avec peine durant la matinée. Sur les routes, la circulation fut extrêmement difficile. Aux accords de la ville, en direction du Quesnoy, des automobilistes se trouverent bloqués dans la neige accumulée dans les bas-fonds où le vent l'avait rejetée et en maints endroits on vit les conducteurs se heurter à la main déplaçant la route. Conduites d'eau crever dans les maisons, radiateurs éclatés aux voitures, ce fut hier encore le lot commun. Dans certains usines et dans des entreprises minières, le personnel ne pouvant travailler et des machines ne pouvant être mises en marche, on instaura le chômage, dans d'autres on procéda à la récupération de la journée per-

due, en supposant que celle-ci ne soit pas suivie d'autres.
Durant l'après-midi, quelques flocons de neige sont encore tombés puis le froid est reparu risoureux encore.
Le grand marché hebdomadaire de Valenciennes fut quasi déserté, tant par les marchands et forains que par les acheteurs.